

Communiqué de presse - Réunion des ministres des finances de la Zone franc

Paris, le 20 septembre 2005

Les ministres des finances, les gouverneurs des banques centrales et les présidents des institutions régionales de la Zone franc se sont réunis le mardi 20 septembre 2005 à Paris, sous la présidence de M. Thierry BRETON, ministre français de l'économie, des finances et de l'industrie, et de Mme Brigitte GIRARDIN, ministre française déléguée à la coopération, au développement et à la francophonie. Les délégations africaines remercient chaleureusement la République française pour l'excellence de son accueil. Tous ont apprécié et accepté l'invitation des autorités du Gabon de tenir leur prochaine session au printemps 2006 à Libreville.

Les travaux de la réunion des ministres ont porté sur l'état de la convergence en Zone franc, un état des lieux des privatisations et les initiatives internationales en matière de développement, dans la perspective des assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale.

ETAT DE LA CONVERGENCE EN ZONE FRANC

Les ministres des finances ont constaté la reprise économique, qui s'est traduite en Zone franc par une croissance supérieure à 5 % en 2004 et qui devrait s'établir à 4 % en 2005. Ils notent également la bonne évolution de la situation monétaire dans les zones UEMOA et CEMAC. La faible inflation constatée dans la zone en 2004 a laissé place à des tensions inflationnistes en 2005, en particulier en zone UEMOA et aux Comores.

Après avoir pris connaissance du rapport semestriel du Comité de convergence, les ministres ont relevé la situation difficile des pays de l'UEMOA en 2005, en raison de la crise alimentaire et de la persistance d'une situation socio-politique préjudiciable à la croissance et à la stabilité régionale. En zone CEMAC, à la faveur d'une conjoncture favorable, un accent particulier est mis sur la stabilité macroéconomique à moyen terme, la gestion des revenus pétroliers et la diversification de l'économie. Ils ont également pris connaissance de la situation économique difficile de l'Union des Comores, dont les efforts doivent être poursuivis pour retrouver le chemin d'une croissance durable.

Ils réaffirment le caractère indispensable d'une convergence nominale et réelle au sein d'une zone monétaire. Ils ont également mesuré la nécessité d'accroître les moyens de la surveillance multilatérale et demandé au Comité de convergence un rapport sur ce sujet pour la prochaine réunion de la Zone franc.

Les ministres, les gouverneurs et les présidents des institutions régionales ont également pris acte avec intérêt du rapport d'étape produit par le Comité de convergence visant à définir des indicateurs complémentaires, qui permettront en 2006, sans remettre en cause les critères de convergence initialement adoptés, d'affiner l'interprétation des performances des Etats membres. Ces indicateurs complémentaires porteront sur l'inflation sous-jacente, sur un solde budgétaire de base corrigé des appuis budgétaires et permettront, pour les Etats producteurs de pétrole, d'apprécier leurs performances indépendamment de la conjoncture du secteur pétrolier. Les ministres demandent par ailleurs la poursuite des travaux pour définir un solde budgétaire structurel et préciser la notion d'appuis budgétaires.

ETAT DES LIEUX DES PRIVATISATIONS EN ZONE FRANC

A partir d'un rapport préparé par le Centre de développement de l'OCDE, les ministres et les gouverneurs ont fait un état des lieux approfondi des privatisations en Zone franc.

Ils ont constaté que de nombreuses opérations de privatisation ont déjà été réalisées en Zone franc et qu'elles ont, pour nombre d'entre elles, rencontré un succès relatif, contribuant notamment à la montée en puissance d'un secteur privé local moderne. Toutefois, après une période d'expansion rapide, ce processus est à présent entré dans une phase plus complexe.

Ils ont confirmé leur souhait de voir se développer les partenariats entre le public et le privé, lorsqu'ils permettent d'améliorer le bien-être des populations, d'accroître l'efficacité économique, de développer les marchés financiers et de limiter les charges budgétaires. Toutefois, pour assurer la réussite de ces opérations, plusieurs conditions doivent être réunies, en particulier l'appropriation des réformes, leur mise en cohérence avec les stratégies de lutte contre la pauvreté, le respect d'un calendrier réaliste, une restructuration des entreprises confiées au secteur privé et la mise en place d'un cadre réglementaire fort et d'une régulation adaptée à chaque secteur, sans appliquer de schémas trop uniformes.

Pour approfondir ces réflexions, les ministres ont décidé de créer un groupe de travail, qui sera animé par le professeur Jean-Claude Berthélemy et qui associera les différents acteurs de la Zone franc. Ce groupe s'attachera en particulier à améliorer la mesure des effets des privatisations, aux enjeux régionaux et locaux de

ces processus et explorera les nouveaux types de partenariats public-privé susceptibles de renforcer le secteur privé local et de contribuer à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Ce groupe tiendra compte des réflexions engagées dans chacune des sous-régions.

INITIATIVES INTERNATIONALES EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT

Les ministres ont réaffirmé la priorité que doit garder l'Afrique dans l'ensemble des enceintes internationales. Ils ont plus particulièrement échangé sur le rôle et les instruments du Fonds monétaire international (FMI) pour soutenir les pays pauvres et exprimé leur souhait que la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC), instrument de prêt concessionnel du Fonds dans les pays pauvres, soit refinancée pour répondre aux besoins évalués par le FMI. Ils ont également manifesté leur intérêt pour qu'une facilité contre les chocs exogènes soit créée, de manière à aider notamment les pays confrontés à la hausse des prix du pétrole ou à la chute des cours des matières premières. A ce propos, ils ont pris note avec un grand intérêt des travaux engagés, à l'initiative de la France, sur les mécanismes d'atténuation des chocs exogènes pour les pays producteurs de coton.

Ils ont également salué les initiatives prises en matière de financement du développement. S'agissant de la proposition du G8 d'annulation à 100% de la dette multilatérale, ils ont insisté sur la nécessité de conserver à cette initiative un caractère additionnel. La France a confirmé le lancement d'une IFF pilote, projet franco-britannique, consacrée à la vaccination. Ils ont enfin exprimé leur soutien unanime à la proposition de contribution sur les billets d'avion, que la France a décidé de mettre en œuvre dès 2006 et qui fera l'objet d'une conférence internationale en février 2006 à Paris.

La France a également annoncé qu'elle apporterait 20 millions d'euros chaque année, à compter de 2005, pour soutenir le Programme Economique Régional de l'UEMOA, et appelle les autres partenaires au développement à se mobiliser pour appuyer les processus d'intégration régionale en Afrique subsaharienne.